



Avis n° 23-104736

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-104736"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **30**
Annonce No **23-104736**

I.II.III.IV.VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Nîmes, Numéro national d'identification : 21300189400012, Colisée 21 rue du Colisée, 1^{er} étage,
Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique, 30947, Nîmes Cedex 9, F, Téléphone : (+33) 4
34 03 57 00, Courriel : commande-publique@ville-nimes.fr, Code NUTS : FRJ12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.nimes.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à
l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Assurance "Tous risques chantier" pour les besoins de l'opération de Construction du
Palais des Congrès à Nîmes

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 66513200

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

II.1.4) Description succincte : Le souscripteur (la ville de Nîmes) souhaite l'établissement d'une couverture " tous risques chantier " pour l'opération visée détaillée ci-dessous. Dans le cadre de cette consultation, la ville de Nîmes agit en tant que pouvoir adjudicateur. Procédure applicable : Appel d'offres ouvert, en application des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du Code de la Commande Publique. La présente consultation concerne des risques homogènes dont la souscription est usuellement pratiquée au sein d'un contrat ou d'un ensemble de contrat. Elle n'est donc pas allotie.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 90 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66513200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Commune de Nîmes.

II.2.4) Description des prestations : Assurance " tous risques chantier " pour les besoins de l'opération de construction du Palais des congrès. Voir section II "objet du marché" ci-avant. Description succincte de l'opération : Le palais des congrès (opération de construction neuve) se situe dans un quartier urbain dense à proximité de bâtiments classés MH. Il est classé ERP de 2^{ème} catégorie - effectif cumulé déclaré 1 353 personnes. Il s'agit d'un équipement R+3 avec un niveau de sous-sol. Il se compose d'un auditorium de 700 places, salles de réunions, un espace d'exposition et un espace traiteur pour 500 personnes. Ouverture du chantier : 16 janvier 2023. Durée prévisionnelle : réception octobre 2025. Montant prévisionnel de l'opération : 45 000 000 EUR H.T. travaux et honoraires (montant estimé 2024 après attribution de l'ensemble des lots - pour information 43 720 000 EUR H.T. au stade APD).

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 90 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le contrat pourra être modifié en application de la clause de réexamen prévue au marché

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : La durée indiquée ci-avant est indicative. Contractuellement, les prestations d'assurance tous risques chantier se terminent à la date de réception de l'ouvrage qu'elle soit tacite ou expresse. A ces dernières, s'ajoute la garantie de maintenance qui prend effet à la date de réception des travaux et ce pour une durée de 12 mois.



Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Le formulaire D.C.1 complété :- Tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le DC1 ;- Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint au DCE).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Le formulaire D.C.2 complété et fourni par :- chaque organisme porteur du risque ;- tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire membre ou non du groupement. Tout opérateur y justifiera de sa capacité professionnelle, technique et financière au moyen des documents suivants : 1 - déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible (remplir rubrique F.1 du DC2) ; 2 - La justification de l'agrément (organisme porteur du risque - indiquer le lien de téléchargement rubrique E.3 du DC2) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire - indiquer n° ORIAS rubrique E.1 du DC2) Le formulaire DC2 est également utilisé pour apprécier le capacité technique du candidat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Une fiche " informations organisme porteur du risque " (modèle en annexe du règlement de consultation) : Une fiche doit être complétée pour chaque organisme porteur du risque

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME). Il est interdit pour un même opérateur économique de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :- En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;- En qualité de membres de plusieurs groupements. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements pour un même marché. Tous les organismes d'assurance concourant directement à la couverture des risques objet d'un même marché doivent impérativement être membres du groupement. L'acte d'engagement et le cahier des clauses particulières complétés par leurs annexes constituent les demandes formulées par le pouvoir adjudicateur pour le marché. Compte tenu de la spécificité des marchés d'assurances, il est admis que le candidat formule des réserves à ces demandes. La présentation des réserves est encadrée par les dispositions du règlement de la consultation.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation



- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
3 octobre 2023 - 14:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 3 novembre 2023 - 15:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

- VI.1) RENOUELEMENT
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
La facturation en ligne sera acceptée
- VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Le soumissionnaire peut formuler une variante libre qui devra respecter les exigences suivantes. La variante ne peut porter sur la formulation tous risques sauf ni sur l'abandon de recours à l'égard des intervenants. Le soumissionnaire devra lister les exclusions applicables au marché en plus de celles prévues par le C.C.P. Les modalités de présentation de variantes sont indiquées au règlement de la consultation. La présentation de l'offre de base n'est pas imposée à l'appui de la variante. Ainsi, un même candidat peut déposer :- soit une offre de base ;- soit une offre variante ;- soit une offre de base et une offre variante. le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation. assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27. Pour toute question relative au dossier technique, les candidats sont invités à poser leurs questions sur le profil acheteur de la collectivité www.marches-securises.fr avant le 28 septembre 2023 à 00 heures. Pour information, les pièces techniques relatives aux panneaux photovoltaïques seront ajoutées au dossier de la consultation en cours de consultation
- VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères - CS 88010, 30941, Nîmes Cedex 9, F,
Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, Adresse internet :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>
- VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
- VI.4.3) Introduction de recours :
- VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Tribunal administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères - CS 88010, 30941, Nîmes Cedex 9, F,
Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, Adresse internet :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
21 juillet 2023